



Règlement de la Finale Départementale U13F et U13G MAJ 24-03-22



La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur organisent pour la saison 2021-2022 le « **Festival Foot U13G / U13F** », une manifestation qui vise à associer le sportif à l'éducatif.

Epreuves :

- Défis techniques (25 % des points)
- Quizz pédagogique (25 % des points) « Règles de vie et Règles de jeu »
- **Matches :**
 - **5 matchs de 14 minutes** (50% des points) pour les G
 - **Formule adaptative** suivant le nombre d'équipes engagées pour les F



ARTICLE 1 – COMPOSITION DU GROUPE ET SYSTEME DE L'EPREUVE

Filles : formule championnat en une phase : les équipes F qualifiées s'affronteront dans des matchs prédéfinis au début de l'épreuve

(CF PV 22 mars 2022) :

- Le classement est établi par addition de points.
- Match gagné : 4 points ; match nul : 2 points ; match perdu : 1 point ; forfait : - 1 point.
- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.
 - ✓ Exemple : l'équipe A gagne 4 à 2 contre l'équipe B
 - Nombre de points pour A : 4 points la victoire + 3 points supplémentaires = 7 pts
 - Nombre de points pour B : 1 point la défaite + 1 point supplémentaire = 2 pts

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte des critères suivants et dans l'ordre :

- a) l'épreuve de jongleries : la meilleure moyenne de point sur l'ensemble de l'équipe ;
- b) l'épreuve du parcours technique : la meilleure moyenne de temps sur l'ensemble de l'équipe ;
- b) le nombre de points obtenus lors des rencontres entre les équipes ex æquo ;
- c) en cas de nouvelle égalité, elles sont départagées par tirage au sort.

Garçons : épreuve en 2 phases :

Phase 1 : les 8 équipes G qualifiées sont placées dans 2 groupes A et B prédéfinis au début de l'épreuve (CF PV 21 décembre 2021) :

Les équipes d'un même club ne peuvent se rencontrer en phase 1 et 2 (priorité est faite à l'équipe 1 en cas de même classement).

Pour la phase 2 : 2 groupes C et D sont constitués suivant les résultats de la phase 1. Le résultat entre les équipes du même groupe de la phase 1 est conservé (les équipes ne se rencontrent pas une 2^{ème} fois).

- Le groupe C joue le classement de la 5^{ème} à la 8^{ème} place.
- Le groupe D joue le classement de la 1^{ère} à la 4^{ème} place.

Pour les phases 1 et 2 :

- Le classement est établi par addition de points.
- Match gagné : 4 points ; match nul : 2 points ; match perdu : 1 point ; forfait : - 1 point.
- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.
 - ✓ Exemple : l'équipe A gagne 4 à 2 contre l'équipe B
 - Nombre de points pour A : 4 points la victoire + 3 points supplémentaires = 7 pts
 - Nombre de points pour B : 1 point la défaite + 1 point supplémentaire = 2 pts

Pour la phase 1 : en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte des critères suivants et dans l'ordre :

- a) l'épreuve de jongleries : la meilleure moyenne de point sur l'ensemble de l'équipe ;
- b) l'épreuve du parcours technique : la meilleure moyenne de temps sur l'ensemble de l'équipe ;
- b) le nombre de points obtenus lors des rencontres entre les équipes ex æquo ;
- c) en cas de nouvelle égalité, elles sont départagées par tirage au sort.

Pour la phase 2 : on ne départage pas les équipes à égalité au classement (c'est le nombre de points des matchs est pris en compte) (cf tableau ci-dessous).

Organisation de la journée : Quizz, épreuve technique (jonglages et parcours technique) + **5 rencontres** de 14 minutes.

ARTICLE 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe peut aligner jusqu'à 12 joueurs ou joueuses licenciés (es) à la F.F.F, licence enregistrée au nom du club avant le 31 janvier 2022.

Il est rappelé que les joueurs et joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La présentation du listing des licencié(e)s **avec photos est OBLIGATOIRE avant le début de l'épreuve.**

(Procédure pour imprimer le listing des licenciés avec photos dans footclub : Menu / Licences / Editions et extractions / cocher l'onglet édition des licenciés / sélectionner la ou les catégories désirées / cocher format liste licences matchs).

Nous vous rappelons également les dispositions suivantes :

Pour la compétition garçons : une équipe ne peut compter plus de 3 joueurs ou joueuses licencié(e)s U11 surclassé(e)s médicalement. Les joueuses licenciées U14 F peuvent également participer à l'épreuve.

Pour la compétition filles : une équipe ne peut compter plus de 4 joueuses licencié(e)s U11F surclassé(e)s médicalement à la phase départementale. Attention, au tour régional, possibilité de surclasser maximum 3 joueuses U11F.

ARTICLE 3 – Attribution des points par activité

Filles :

	Classement	Matches (50 points)		Défi Jonglages (12,5 points)		Défi Parcours technique (12,5 points)	Quizz pédagogique Règles de jeu / de vie
Groupe unique Classement de 1 à 4	1 ^{er}	50	1 ^{er}	12,5	1 ^{er}	12,5	Total 25 points
	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	

Garçons : **après la phase 2**

	Classement	Matches (50 points) Après la phase 2		Défi Jonglages (12,5 points)		Défi Parcours technique (12,5 points)	Quizz pédagogique Règles de jeu / de vie
Groupe D Classement de 1 à 4	1 ^{er}	50	1 ^{er}	12,5	1 ^{er}	12,5	Total 25 points
	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
Groupe C Classement de 5 à 8	1 ^{er}	50	1 ^{er}	12,5	1 ^{er}	12,5	
	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	2 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	3 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	
	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	4 ^{ème}	Prorata par rapport au 1 ^{er}	

Par groupe, l'équipe qui fera la meilleure performance pour chaque épreuve aura le maximum de point (cf tableau ci-dessus) puis le 2^{ème} au prorata par rapport au premier et ainsi de suite.

A la fin de la phase 1 pour les filles et de la phases 2 pour les garçons, l'équipe (G et F) qui totalise le plus grand nombre de points est qualifiée pour la finale Grand Est fixée en Alsace sur les installations du SS Weyersheim le samedi 7 mai ou dimanche 8 mai 2022.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte des critères suivants et dans l'ordre :

- l'épreuve des matchs de la phase 1 (filles) et 2 (garçons) ;
- l'épreuve de jongleries : la meilleure moyenne de point sur l'ensemble de l'équipe ;
- l'épreuve du parcours technique : la meilleure moyenne de temps sur l'ensemble de l'équipe ;
- en cas de nouvelle égalité, elles sont départagées par tirage au sort.

ARTICLE 4 – DISCIPLINE

Chaque équipe est encadrée par un éducateur / dirigeant sur le banc de touche et un dirigeant (arbitre assistant) de son club.

Tout joueur ou joueuse exclu(e) lors d'une rencontre ne peut participer à la rencontre suivante.

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par **la Commission d'organisation**.

Tout comportement antisportif grave lors de la finale, de la part d'un dirigeant, éducateur, joueur ou parent de joueur, peut être sanctionné immédiatement par la Commission d'organisation et l'équipe coupable déclassée.

En engageant une équipe dans la compétition, le club s'engage à honorer de sa présence l'équipe qualifiée à cette finale sous peine de sanctions financière et administrative.

Après étude du dossier, la commission idoine peut prendre toute sanction prévue aux règlements généraux du District Meusien de Football.

Tous les cas non prévus sont réglés sur place par la Commission d'organisation, dont les décisions sont sans appel.

ARTICLE 5 – REGLEMENT

Le règlement du Football à 8 est intégralement appliqué, (règlement à consulter sur le site internet du District dans la rubrique Foot Animation, onglet documents à télécharger).

- La "Pause coaching" :
 - ✓ n'est pas appliquée en U13G (la durée des matchs est trop courte)
 - ✓ appliquée en U13F
- Le coup d'envoi est donné par l'équipe la première nommée
- L'équipe la première nommée se place côté tribune

Banc de touche : Seuls l'éducateur et les remplaçants sont autorisés à prendre place sur le banc.

Entrée et sortie du terrain : Chaque éducateur va avec toute son équipe, serrer la main des membres de l'équipe contre laquelle elle joue, avant et après la rencontre.

RECOMMANDATION:

Terrains:

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes dispositions pour que les parents et supporters, accompagnant les équipes, n'aient en aucun cas la possibilité d'accès aux terrains.